DOSSIER DE DEMANDE
DE SUBVENTION

Communauté de communes Quercy Bouriane
98 Avenue Gambetta 46300 GOURDON
contac@ccqb.fr – 05.65.37.23.70

Date limite de dépôt de dossier : **Lundi 15 février 2027**

Les dossiers devront être envoyés complets accompagnés des pièces justificatives par mail ou courrier avant le lundi 15 février 2027 (passée cette date aucun dossier ne sera accepté).

Merci de privilégier le remplissage du dossier en format informatique et de nous renvoyer le dossier complété sous format PDF.

PRÉAMBULE – CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Avant de compléter le dossier, l'association est invitée à vérifier que sa manifestation répond aux conditions de reconnaissance d'intérêt communautaire prévues par les statuts de la Communauté de communes Quercy Bouriane.

1. Préalable obligatoire : valorisation du territoire

La manifestation doit contribuer à la valorisation du territoire communautaire. Sont notamment concernées les manifestations liées :

- aux évènements historiques et aux traditions ;
- à la découverte des terroirs ;
- aux patrimoines culturel, naturel et architectural du territoire communautaire ;
- à des évènements à vocation pédagogique.

La manifestation doit satisfaire à ce préalable pour pouvoir être examinée au titre de l'intérêt communautaire.

2. Au moins 3 critères sur 4 doivent être remplis

En complément du préalable obligatoire ci-dessus, la manifestation doit répondre à au moins trois des quatre critères suivants.

a) Espace / ancrage territorial

La manifestation doit être locale, émaner du territoire communautaire et peut présenter un caractère itinérant. Les manifestations nationales ou internationales sont exclues.

b) Durée et pérennité

La manifestation doit durer au moins une journée et être appelée à devenir pérenne.

c) Fréquentation

La manifestation doit accueillir au moins 500 visiteurs ou participants par jour. Ce critère ne s'applique pas aux manifestations organisées pour la première fois au cours de l'année de la demande.

d) Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de la manifestation doit être égal ou supérieur à 5 000 €.

3. Important

La satisfaction des critères ci-dessus ne vaut pas attribution automatique d'une subvention. La recevabilité du dossier, les pièces justificatives, les modalités de dépôt, les dépenses éligibles et le montant éventuel de l'aide restent à confirmer selon les règles et décisions applicables de la collectivité.

PARTIE 1 – IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom complet de l'association : .....

Adresse du siège social : .....

Code postal et commune : .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

Numéro SIRET : .....

Date de création : .....

Objet statutaire de l'association : .....

Nom et prénom du/de la représentant(e) légal(e) : .....

Fonction : .....

Nom et coordonnées de la personne chargée du dossier :

.....

.....

.....

PARTIE 2 – PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION

Nom de la manifestation :

.....

Nature / type d'évènement :

.....

Lieu(x) de réalisation :

.....

Date(s) et horaires :

.....

Durée totale (en jours) :

.....

S'agit-il d'une première édition ? ☐ Oui ☐ Non

Nombre d'éditions précédentes et historique :

.....

Fréquentation attendue (visiteurs / participants par jour) :

.....

Budget prévisionnel total :

.....

Montant de la subvention sollicité :

.....

PARTIE 3 – PRÉVISION BUDGÉTAIRE

Compléter le tableau ci-dessous ou fournir le budget prévisionnel de la manifestation :

CHARGES		PRODUITS	
	€		€
60 ACHATS		**70 VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICE, MARCHANDISES**	
Achat petit matériel :		Manifestation	
Autres achats (à préciser) :		- total des entrées tarif réduit :	
		-total des entrées tarif plein :	
		Vente de marchandises (buvettes, produits dérivés…) :	
61 SERVICES EXTERIEURS		Activités annexes (locations…) :	
Locations :			
Assurance :		**74 SUBVENTIONS**	
Documentation :		Communauté européenne :	
Divers (à préciser) :		Etat :	
		Région :	
Prestation de services :		Département(s) :	
Entretien, réparation		CCQB :	
Frais artistiques		Autres (à préciser) :	
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		**75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	
Personnels extérieur à l'association (honoraires comptable, avocat…)		Cotisations :	
Publicité, publications		Dons / Mécénat :	
Déplacements missions (parking, autoroute…)		Autres (à préciser) :	
Services bancaires			
63 IMPÔTS ET TAXES		**76 PRODUITS FINANCIERS**	
		77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	
64 CHARGES DE PERSONNEL (permanents et intermittents rattachés à l'association)		**78 – REPORTS, RESSOURCES NON UTILISÉES D'OPÉRATIONS ANTÉRIEURES**	
Rémunérations des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION (à préciser) :			
66 CHARGES FINANCIERES :			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
TOTAL DES CHARGES		**TOTAL DES PRODUITS**	

PARTIE 4 – ATTESTATION ET SIGNATURE

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de l'association, certifie exacts les renseignements fournis dans le présent dossier et m'engage à signaler toute modification substantielle du projet ou de son budget.

Nom et prénom : .....

Qualité / fonction : .....

Fait à : ..... Le : .....

Signature et cachet de l'association :

.....

PARTIE 5 – PIÈCES À JOINDRE

Pour une meilleure instruction de la demande de subvention, ci-dessous la liste des pièces à fournir :

☐ Statuts à jour de l'association
☐ Liste des dirigeants et/ou membres du bureau
☐ RIB au nom de l'association
☐ Budget prévisionnel détaillé de la manifestation
☐ Présentation ou programme prévisionnel de la manifestation
☐ Compte de résultat et rapport d'activité du dernier exercice
☐ Tout document permettant d'apprécier l'intérêt communautaire et la fréquentation attendue

PARTIE 6 – CADRE RÉSERVÉ À LA COLLECTIVITÉ

Date de réception du dossier :

.....

Dossier complet : ☐ Oui ☐ Non

Préalable de valorisation du territoire satisfait : ☐ Oui ☐ Non

Nombre de critères remplis (sur 4) :

.....

Avis du service instructeur :

.....

Montant proposé :

.....

Décision de l'instance compétente / date :

.....

Observations :

.....

.....